

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rés.
a
Moni
bel



26088699



02 JUL. 2026

N° d'entreprise : **0771 717 647**

Nom

(en entier) : **EEF BE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Rue de l'aéroport 8, 4460 Grâce-Hollogne**

Objet de l'acte : Rectification d'une erreur matérielle concernant l'adresse / changement d'adresse

Il ressort du procès-verbal de la séance de l'organe de direction du 1er juillet 2026 que:

1. Rectification d'une erreur matérielle concernant l'adresse / changement d'adresse
L'organe administratif constate qu'une erreur matérielle a été commise dans l'adresse.
L'adresse correcte est : Rue de l'aéropostale 8, 4460 Grâce-Hollogne.
Cette rectification sera publiée au Moniteur belge.

2. Procuration pour les formalités administratives

L'organe d'administration donne par la présente procuration spéciale à aternio legal bv (dont le siège social est situé à 9220 Hamme, Zwaarveld 41D, numéro d'entreprise 0735.429.848, RPM Gand, division Dendermonde), représentée par ses employés, mandataires et préposés, en l'occurrence Sophie Claeys et/ou Eveline Smet, agissant chacune séparément et avec possibilité de substitution, pour accomplir en son nom et pour son compte toutes les formalités administratives nécessaires (y compris la signature et le dépôt des formulaires de publication nécessaires à la publication aux annexes du Moniteur belge, au Guichet d'Entreprises, à l'administration de la TVA, etc.), avec possibilité de substitution, pour les décisions prises par l'organe d'administration et/ou l'assemblée générale de la société sous mentionnée.

Sophie Claeys
aternio legal
mandataire speciale

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/07/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).